

Formation Document Unique Evaluation des risques en milieu professionnel

Savoir évaluer les risques propres à son entreprise et pouvoir rédiger le Document Unique d'évaluation des risques en milieu professionnel en respect de la réglementation en vigueur.

Objectifs

- Découvrir le Document Unique, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les outils associés
- Maîtriser les outils nécessaires à la mise en place du D.U.

Participants

Toute personne concernée par la sécurité (service de sécurité, correspondants sécurité, membres des CHSCT ou CHS,...) ayant un lien direct ou indirect avec la prévention des risques

Pré requis

Aucun

Contenu

- La réglementation :
 - directive européenne du 12 juin 1989
 - code du travail
 - décret du 05 novembre 2001
- Le Document Unique, conception, contenu, objectifs, le plan d'actions
- La démarche d'évaluation des risques
- Les principaux facteurs de risques
 - Quantification, exposition, classification
- Les fiches d'aide à l'évaluation
- Définition d'un plan d'action

